

Démission en tant que mandataire du club d'investissement

Nom club d'investissement

Numéro de client du club d'investissement

Étape 1 : Démission en tant que mandataire

Important : un club d'investissement doit toujours être représenté par minimum deux, et maximum trois mandataires. Le soussigné confirme qu'il démissionne en tant que mandataire du club d'investissement.

Nom

Fonction au sein du club d'investissement

Reste membre du club d'investissement ?

Oui Non

Nom du mandataire démissionnaire

Signature

Date - -

Étape 2: Accord des mandataires existants

Tous les mandataires signent au nom du club d'investissement leur accord sur la « démission ».

Nom du mandataire 1

Signature

Date - -

Nom du mandataire 2

Signature

Date - -

Nom du mandataire 3

Signature

Date - -

Étape 4 : Fournir à Bolero une liste des membres récente et signée via administratie@bolero.be

Si vous avez d'autres questions, n'hésitez pas à nous contacter au numéro 02 303 33 01 ou à l'adresse administration@bolero.be